



SE FORMER AVEC LES ECOSSOLIES

Organisme de formation depuis 2017, certifié Qualiopi en 2020, les EcoSolies développent une offre de formation à destination des salarié.es, entrepreneur.euse.s, porteur.euses de projet et autres acteurs de l'Economie Sociale et Solidaire. Cette activité s'inscrit dans l'offre d'accompagnement territorial portée par Les EcoSolies depuis 2002, pour répondre aux enjeux de développement et pérennisation des structures de l'ESS.

Nos ambitions

- > *Accompagner la montée en compétences des professionnels de l'ESS dans une logique de parcours et de mobilités professionnelles*
- > *Equiper, renforcer et sécuriser les entreprises de l'ESS par l'investissement dans la formation*
- > *Capitaliser et mutualiser l'expertise de notre réseau au service d'autres territoires et d'autres acteurs*

Notre offre

Nos formations sont élaborées grâce à l'expertise de notre réseau. Elles sont construites pour et avec les bénéficiaires selon deux modalités :

- > Une **programmation annuelle** sur inscription
- > Des **sessions sur mesure**, adaptées aux besoins spécifiques de votre structure

Vous et nous : comment ça marche ?

Une de nos formations vous intéresse ? Contactez-nous directement ou envoyez-nous le bulletin d'inscription. Après validation de votre inscription, nous vous transmettrons un devis personnalisé et un programme détaillé.

Un besoin spécifique pour votre structure, vos collègues, les membres de votre réseau ou vos partenaires ? Nous sommes à votre écoute pour vous orienter et vous proposer une solution adaptée.

Vous êtes en situation de handicap ? Contactez-nous le plus tôt possible et nous étudierons ensemble votre demande d'entrée en formation.

Vos contacts

Chrystèle GENIN, chargée de mission formation
chrystele.genin@ecossolies.fr
07 48 88 01 45

Julie LEFEVRE, responsable des programmes de formation
Référente handicap
julie.lefevre@ecossolies.fr
07 48 88 01 43

A qui s'adresser pour financer votre formation ?

Une fois muni.e de votre programme et devis, vous pourrez contacter :

- votre [OPCO](#), pour les salariés et bénévoles de structures adhérentes
- votre conseiller.e Pôle Emploi ou Cap emploi pour les demandeurs d'emploi
- votre fédération, pour [les auto-entrepreneurs](#) et [travailleurs non salariés](#)

Vous financez vous-même votre formation ? Nous proposons un tarif réduit dans la limite des places disponibles. Pour cela, contactez-nous.